

COMMUNIQUE DE PRESSE INTERASSOCIATIF

« Dry January » à la française : les associations appellent le Gouvernement à ne pas céder à la pression des lobbies

Alors que Santé publique France s'apprêtait à annoncer le lancement d'un mois de mobilisation autour de la consommation d'alcool, le site Vitisphère rapporte que le président de la République Emmanuel Macron aurait déclaré lors d'un déjeuner avec les producteurs de champagne son opposition à un « Janvier Sec ». Si cette déclaration venait à se confirmer, elle montrerait l'influence majeure de la filière alcool sur les choix politiques en matière de santé publique.

Le mois de mobilisation sociale autour de la consommation d'alcool, mis en œuvre initialement sous le nom de « Dry January » au Royaume uni, propose aux personnes qui le souhaitent de faire une pause avec l'alcool pendant un mois afin de constater les bénéfices sur leur corps et dans leur quotidien. L'objectif n'est évidemment pas de conduire à une abstinence totale, mais de s'interroger sur sa consommation et de prendre conscience du rapport qu'entretient la société avec l'alcool.

Aujourd'hui, au moins 14 campagnes annuelles de ce type sont déployées à l'étranger. Le mois de janvier est privilégié car le grand public serait davantage prêt à bousculer ses habitudes après les excès de fin d'année. Une baisse significative de consommation auto-déclarée a été observée parmi les inscrits lors du « Dry January » en Angleterre et de la « Tournée Minérale » en Belgique six mois après la fin de chaque défi.

Alors que, après le tabac, l'alcool est le produit qui cause le plus de dommages (41 000 décès évitables par an, dont 15 000 par cancer), une campagne de prévention sur le sujet est plus que légitime. Les associations et acteurs de santé publique veulent croire que les intérêts de santé publique primeront sur les résistances idéologiques des lobbies de l'alcool, pourtant si prompts à vouloir s'ériger en acteurs de prévention.

Associations signataires :

- Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) - Pr. Nicolas Simon et Dr. Bernard Basset
- Fédération française d'addictologie (FFA) - Pr. Amine Benyamina
- Fonds Action Addiction (F2A) - Pr. Michel Reynaud
- Société Française d'Alcoologie (SFA) - Pr. Mickaël Naasila

Contact presse :

Cécile JOYEUX

cecile.joyeux@anpaa.asso.fr

01.42.33.51.04 / 06 43 77 75 70